



Instruction n° 000499/CCAA/DG du 04 SEPT 2006  
relative aux programmes de formation des personnels techniques  
et des inspecteurs de l'Autorité Aeronautique

## 0 Introduction

La présente instruction a pour objet de fixer les programmes de formation des inspecteurs de l'Autorité Aeronautique.

## 1 Généralités

Les personnels techniques de l'Autorité Aeronautique acquièrent des connaissances générales en aviation grâce aux formations statutaires prévues dans les écoles spécialisées. Ces formations sont relativement généralistes et dépassent largement le cadre spécifique des inspections objet de la présente instruction. Elles doivent donc être complétées par des formations spécifiques avant leur désignation comme inspecteurs dans un des domaines de la supervision de la sécurité aéro-nautique.

## 2. Formation des inspecteurs

2.1 La formation des inspecteurs de l'Autorité Aeronautique est composée des quatre phases ci-après :

- Phase I : Formation initiale
- Phase II : Formation pratique sur supervision
- Phase III : Formation Continue
- Phase IV : Formation avancée et formation complémentaire

2.2 Les inspecteurs de l'Autorité Aeronautique, avant d'assurer leurs responsabilités doivent suivre les phases de formation suscitées.

### 2.3 Phase I : Formation initiale

2.3.1 La formation initiale a pour but de familiariser avec son domaine, le futur inspecteur à la législation et la réglementation camerounaise ainsi qu'avec les éléments indicatifs et les procédures y afférentes. Elle a lieu la première année après le recrutement du personnel technique et lui permet de s'imprégner des tâches et responsabilités de son domaine d'activité. Elle doit porter sur les sujets suivants :

- a) Organisation de l'aviation civile au Cameroun ;

- b) Système de réglementation (législation, réglementation, valeur des normes) ;
- c) Législation applicable ;
- d) Réglementation de l'aviation civile applicable ;
- e) Réglementation de police judiciaire ;
- f) Manuels et procédures ;
- g) Ethique ;
- h) L'hygiène industrielle ;
- i) L'accès aux informations ;
- j) Les relations avec les médias.
- k) Introduction à la gestion du risque ;
- l) Les parties pertinentes du code de travail ;
- m) Procédures d'audit ; et
- n) Facteurs humains.

2.3.2 Le futur inspecteur doit suivre cette formation initiale avec succès avant d'être désigné inspecteur stagiaire.

2.3.3 Le programme de la formation initiale est défini en annexe pour chaque type d'inspecteur.

#### 2.4 Phase II : Formation pratique sous supervision

2.4.1 Après la formation initiale, l'inspecteur stagiaire doit se familiariser aux méthodes usuelles de travail. Il doit ainsi mettre en application les procédures et les tâches apprises au cours de la formation initiale.

2.4.2 Cette formation doit lui permettre aussi de se familiariser avec :

- les tâches de certification ;
- la collecte des informations ;
- l'analyse des renseignements : et
- la rédaction d'un rapport.

2.4.3 Cette phase se fait sous la supervision d'un inspecteur principal et nécessite l'intervention de plusieurs inspecteurs.

2.4.4 Compte tenu des aptitudes de l'inspecteur stagiaire au cours de cette phase, il peut être confirmé comme inspecteur de l'Autorité Aéronautique.

#### 2.5 Phase III : Formation continue

L'inspecteur suit tous les trois ans une formation continue pour assurer un maintien de ses compétences. Lors de cette formation, des aspects du programme de la formation initiale sont revus.

#### 2.5 Phase IV : Formation avancée et formation complémentaire

##### 2.5.1 *Formation avancée*

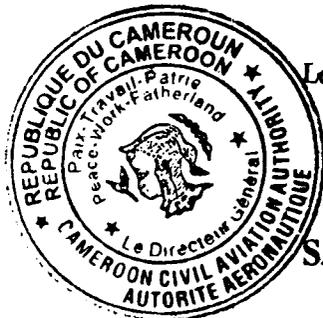
+

Le nouvel inspecteur doit suivre des formations avancées afin de renforcer et d'améliorer ses connaissances techniques dans le secteur où il se spécialise.

## 2.5.2 Formation complémentaire

2.5.2.1 Les inspecteurs peuvent participer aux enquêtes sur des accidents ou incidents graves impliquant les aéronefs. Il est donc nécessaire que les inspecteurs confirmés aient une formation sur les techniques d'enquêtes.

2.5.2.2 Les inspecteurs peuvent également approfondir leur formation en assistant à des conférences et à des séminaires donnés par des organismes et des centres d'instructions spécialisés.



Le Directeur Général,

**SAMA JUMA Ignace**

## ANNEXE 1

### PROGRAMME DE FORMATION DES INSPECTEURS DE NAVIGABILITE DES AERONEFS

Les inspecteurs suivent les modules de la formation initiale leur permettant d'acquérir les connaissances de base. Après avoir acquis une expérience par une formation pratique en double sur le terrain, ils suivent selon le cas des formations avancées et éventuellement des formations complémentaires.

#### 1- Inspecteur de maintenance

##### a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation de navigabilité camerounaise
- Réglementation d'exploitation technique des aéronefs et éléments indicatifs y associés (aspects navigabilité et maintenance)
- Réglementation en police judiciaire
- Licence des personnels de maintenance (Présentation)
- Facteurs humains en maintenance
- Ethique et comportement
- Certification des entreprises de transports aériens – aspect navigabilité
- Certification des organismes de maintenance des aéronefs
- Introduction au maintien de la navigabilité
- Procédures de modification et de réparation des aéronefs et des éléments des aéronefs
- Système d'enregistrement des rapports de maintenance
- Inspection en ligne des exploitants d'aéronef
- Manuel de contrôle de maintenance de l'exploitant
- Programme de maintenance d'aéronef
- Programme de maintenance MSGI, II et III
- Notions de droit et de la responsabilité

##### b) Formation avancée

- Opérations ETOPS – aspect navigabilité
- LMER/LME
- Procédures générales d'audit
- NDT
- Programmes d'inspections structurales
- Altimétrie et barométrie
- Tests d'avionique et équipement de mesures
- Etc.

##### c) Formation complémentaire

- Techniques d'enquête accident (selon les tâches assignées)
- Certification du personnel (selon les tâches assignées)
- Etc.

#### 2- Inspecteur d'ingénierie

##### a) Formation initiale

*[Signature]*

- Formation initiale d'un inspecteur de maintenance et
- Certification de type des aéronefs
- Acceptabilité des certificats de type
- Code de navigabilité
- Facteurs humains – maintenance
- Location des aéronefs – aspects navigabilité
- Programmes de fiabilité
- Procédures de contrôle de masse

b) Formation avancée

- aéronefs âgés : programme de contrôle de corrosion
- Evaluation des programmes d'inspections structurales
- Structure composite
- Etc.

d) Formation complémentaire

- Technique d'enquête accident
- Facteurs humains dans les enquêtes accident
- Investigation des moteurs en cas d'accident
- Enquête accident d'hélicoptère
- Système de gestion de la sécurité
- Etc.

d

## ANNEXE 2

### PROGRAMME DE FORMATION DES INSPECTEURS D'EXPLOITATION TECHNIQUE DES AERONEFS

Les inspecteurs suivent les modules de la formation initiale leur permettant d'acquérir les connaissances de base. Après avoir acquis une expérience par une formation pratique en double sur le terrain, ils suivent des formations avancées et éventuellement des formations complémentaires.

#### 1- Inspecteur en vol

Les inspecteurs en vol sont des personnels navigants techniques chargés de l'inspection en vol des procédures.

##### a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation d'exploitation technique des aéronefs et éléments indicatifs y associés (aviation commerciale)
- Agrément et surveillance des entreprises de transport aérien commercial
- Manuel d'exploitation d'un exploitant
- Introduction au manuel de contrôle de maintenance d'un exploitant
- Liste minimale d'équipement
- Introduction à la gestion du risque
- Ethique et comportement
- Crew resource management
- Procédures d'audit
- Facteurs humains
- Licence des personnels navigants techniques
- Introduction sur marchandises dangereuses
- Notions de droit et de la responsabilité

##### b) Formation avancée

- Gestion de la qualité
- Méthodologie de l'audit d'un exploitant
- Evaluation des simulateurs

##### c) Formation complémentaire

- procédures d'enquête accident

#### 2- Inspecteur au sol

##### a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation d'exploitation technique des aéronefs et éléments indicatifs y associés (aviation commerciale, aviation générale et travail aérien)
- Réglementation en police judiciaire

- Certification initiale et surveillance continue des entreprises de transports aériens
- Introduction à la navigabilité des aéronefs
- Manuel d'exploitation
- Liste minimale d'équipement
- Traitement de vol
- Procédures de dérogation
- Utilisation du compte rendu matériel
- Inspection des équipements et des locaux
- Système d'enregistrement des rapports de maintenance
- Inspection en ligne des exploitants d'aéronef
- Manuel d'inspecteur
- Introduction à la gestion du risque
- Ethique et comportement
- Notions de droit et de la responsabilité

b) Formation avancée

- Traitement de l'avion
- Les principes de la qualité et de l'assurance qualité
- Méthodologie de l'audit d'un exploitant
- Evaluation des simulateurs
- Altimétrie et barométrie
- Tests d'avionique et équipement de mesures

c) Formation complémentaire

- Procédures d'enquête accident

### 3- Inspecteur sécurité cabine

a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation d'exploitation technique des aéronefs et éléments indicatifs y associés (aviation commerciale)
- Réglementation de police judiciaire
- Manuel d'exploitation (sécurité cabine)
- Traitement de vol (sécurité cabine)
- Utilisation du compte rendu matériel (sécurité cabine)
- Inspection cabine aéronef
- Evacuation d'urgence et équipement de survie
- Introduction à la gestion du risque
- Ethique et comportement
- Notions de droit et de la responsabilité

b) Formation avancée

- Evaluation des simulateurs

c) Formation complémentaire

- Procédures d'enquête accident

#### 4- Inspecteur marchandises dangereuses

a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation sur les marchandises dangereuses
- Réglementation de police judiciaire
- Introduction à la gestion du risque
- Ethique et comportement
- Instructions techniques de l'OACI
- Identification et liste des marchandises dangereuses
- Emballage – Marquage – Etiquetage
- Documentation
- Responsabilité de l'exploitant
- Matières dangereuses transportées par les passagers et les équipages
- Technique d'évaluation
- Notions de droit et de la responsabilité

b) Formation avancée

- technique d'audit

c) Formation complémentaire

- Procédures d'enquête accident

#### 5- Contrôleur techniques d'exploitation

a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation de l'aviation civile et éléments indicatifs y associés (exploitation technique en aviation commerciale et en aviation générale)
- Opérations aériennes avion
- Le contrôle technique d'exploitation
- Stage d'immersion anglais technique
- Notions de droit et de la responsabilité

b) Formation avancée

- Traitement de l'avion
- Connaissance avion et maintenance

c) Formation complémentaire

- marchandises dangereuses

## ANNEXE 3

### PROGRAMME DE FORMATION DES INSPECTEURS D'EXPLOITATION DES AERODROMES

Les inspecteurs suivent les modules de la formation initiale leur permettant d'acquérir les connaissances de base. Après avoir acquis une expérience par une formation pratique en double sur le terrain, ils suivent des formations avancées et éventuellement des formations complémentaires.

#### a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun ;
- Système de réglementation (législation, réglementation, valeur des normes) ;
- Législation applicable ;
- Réglementation relative aux aérodromes et aux hélistations et éléments indicatifs y associée ;
- Réglementation de police judiciaire ;
- Manuel et procédures d'inspection
- Manuel d'aérodromes
- Ethique ;
- L'hygiène industrielle ;
- L'accès aux informations ;
- Les relations avec les médias.
- Introduction à la gestion du risque ;
- Les parties pertinentes du code de travail ;
- Procédures d'audit ;
- Facteurs humains.
- Notions de droit et de la responsabilité

#### b) Formation avancée (selon le cas)

- planification, maintenance et exploitation des aérodromes
- gestion de la sécurité
- aides visuelles à la navigation aérienne
- système électrique

#### c) Formation complémentaire

- sûreté aéroportuaire
- procédure d'enquête accident

## ANNEXE 4

### PROGRAMME DE FORMATION DES INSPECTEURS DES SERVICES DE LA NAVIGATION AERIENNE

Les inspecteurs suivent les modules de la formation initiale leur permettant d'acquérir les connaissances de base. Après avoir acquis une expérience par une formation pratique en double sur le terrain, ils suivent des formations avancées et éventuellement des formations complémentaires.

#### 1- Inspecteur de gestion de trafic aérien (ATS)

##### a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation du transport aérien (aspects liés à la gestion du trafic)
- Réglementation de la circulation aérienne
- Réglementation de la police judiciaire
- Gestion des courants de trafic aérien
- Gestion de l'espace aérien
- Introduction à la gestion du risque
- Bureau de piste
- Licence des contrôleurs de la circulation aérienne
- Certification des contrôleurs de la circulation aérienne
- Manuel d'exploitation d'un fournisseur des services de la navigation aérienne (aspect ATM)
- Méthodologie et procédures d'audit d'un fournisseur des services de la navigation aérienne (aspect ATM)
- Certification et surveillance continue des fournisseurs des services de la navigation aérienne (aspect ATM)
- Ethique et comportement
- Facteurs humains
- Notions de droit et de la responsabilité

##### b) Formation avancée

- gestion du risque
- procédures d'enquête accident

##### c) Formation complémentaire

- Sûreté de la gestion du trafic aérien
- Cartes aéronautiques et procédures PANS/OPS
- Information aéronautique
- Evaluation des simulateurs

#### 2 - Inspecteur du service d'information aéronautique et des cartes aéronautiques (AIS/MAP)

##### a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation technique du transport aérien

4

- Réglementation des services d'information aéronautique et éléments indicatifs y associés
  - Réglementation sur les cartes aéronautiques
  - Réglementation relative aux PANS/OPS
  - Réglementation relative aux unités de mesures
  - Agrément du personnel
  - Manuel d'exploitation d'un fournisseur des services de la navigation aérienne (aspect AIS/MAP/PANS\_OPS)
  - Procédures et méthodologie de l'audit d'un fournisseur des services de la navigation aérienne (aspect AIS/MAP/PANS\_OPS)
  - Certification et surveillance continue des fournisseurs des services de la navigation aérienne (aspect AIS/MAP/PANS\_OPS)
  - Réglementation de police judiciaire
  - Introduction à la gestion du risque
  - Ethique et comportement
  - Notions de droit et de la responsabilité
- b) Formation avancée
- Normes ISO
  - Elaboration des procédures PANS/OPS
  - Système de gestion de la sécurité
- c) Formation complémentaire
- Système de gestion de la sécurité
  - Procédures d'enquête accident
  - Facteurs humains

### 3 - Inspecteur des communications, navigation et surveillance (CNS)

- a) Formation initiale
- Système de l'aviation civile internationale
  - Organisation de l'aviation civile au Cameroun
  - Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
  - Législation applicable
  - Réglementations relatives aux communications, à la navigation et à la surveillance
  - Certification et homologation des équipements
  - Manuel d'exploitation d'un fournisseur des services de la navigation aérienne (aspects CNS)
  - Procédures et méthodologie de l'audit d'un fournisseur des services de la navigation aérienne (aspects CNS)
  - Certification et surveillance continue des fournisseurs des services de la navigation aérienne (aspects CNS)
  - Ethique et comportement
  - Notions de droit et de la responsabilité
- b) Formation avancée
- Système de gestion de la sécurité
  - Méthodologie de l'audit d'un exploitant
  - Evaluation des simulateurs
- c) Formation complémentaire
- Système de gestion de la sécurité
  - Procédures d'enquête accident
  - Facteurs humains

7

#### 4 - Inspecteur météorologie (MET)

##### a) Formation initiale

- Système de l'aviation civile internationale
- Organisation de l'aviation civile au Cameroun
- Système de réglementation de l'aviation (législation, réglementation, valeur des normes)
- Législation applicable
- Réglementation du transport aérien
- Réglementation de l'assistance météorologique en navigation aérienne
- Certification et homologation des équipements
- Manuel d'exploitation d'un fournisseur des services de la navigation aérienne (aspects MET)
- Procédures et méthodologie de l'audit d'un fournisseur des services de la navigation aérienne (aspects MET)
- Certification et surveillance continue des fournisseurs des services de la navigation aérienne (aspects MET)
- Notions de droit et de la responsabilité
- Réglementation de police judiciaire
- Ethique et comportement

##### b) Formation avancée

- Introduction à la gestion du risque
- Normes ISO

##### c) Formation complémentaire

- Système de gestion de la sécurité
- Procédures d'enquête accident
- Facteurs humains

4

## ANNEXE 5

### PROGRAMME DE FORMATION DES INSPECTEURS D'EXPLOITATION DE SURETE AERIENNE

Les inspecteurs suivent les modules de la formation initiale leur permettant d'acquérir les connaissances de base. Après avoir acquis une expérience par une formation pratique en double sur le terrain, ils suivent des formations avancées et éventuellement des formations complémentaires

Réservé

*f*